

VINGT-CINQUIÈME ÉDITION



30 ET 31 MARS

KERLOUAN / KERNOUËS / LESNEVEN

TPLCL 2024

TOUR DU PAYS DE LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

WWW.TPLCL.FR



Vainqueur de l'édition 2023 :
Antoine DEVANNE, La Roche/Yon
Vendée Cyclisme



CATÉGORIES
ÉLITE/OPEN 1

GUIDE TECHNIQUE



COMITE DIRECTEUR

PRESIDENT	Ludovic BERDER
VICE PRESIDENT	J.Y. FICHOUX
TRESORIER GENERAL	André KERRIOU
TRESORIER ADJOINT	Paul BIANEIS
SECRETAIRE GENERAL	Alain RENARD
SECRETAIRE ADJOINTE	Eleonore BIANEIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Anselme ABHERVE	Jean-Yves FICHOUX	Albert LE VOURC'H
Guy BERDER	Philippe GRALL	Jean LE VOURC'H
Ludovic BERDER	Karl GOUILLOU	Gilles MARCHADOUR
Paul BIANEIS	Jean-Yves GUILLERM	Manu PAUSE
Eléonore BIANEIS	André KERRIOU	Frédéric MARTINEZ
Daniel BIHAN	Pierre-Y KERRIOU	Jean-Luc PERON
Jean-Yves CLOAREC	François LEOST	Alain RENARD
	Louis LE ROUX	Jo UGUEN

JURY DES ARBITRES

PRESIDENT DU JURY Jérôme BIHOUÉ	CHRONOMETREURS Ludovic JOUAN
TITULAIRES Damien QUILLIVIC ET Jean Paul KERBOUL	ARBITRE MOTO Véronique LE CORRE ET Yves THOMAS
JUGE A L'ARRIVEE Thierry LIRZIN	

RESPONSABILITES DIVERSES

ORGANISATION GENERALE
Ludovic BERDER André KERRIOU

CONTROLE TECHNIQUE
VS Drennecois

RECEPTION DES EQUIPES & OFFICIELS
Morgane BERDER Eléonore BIANES Karl GOUILLOU

HEBERGEMENTS & RESTAURATION
Alain RENARD—Odile JACQ — Jean CORFA —François LEOST

SECURITE
Responsable Louis LE ROUX Manu PAUSE
Motards sécurité FAMSB

MOTO INFO
Bruno RIVIERE FAMSB

ARDOISIER
François L'ARVOR

CLASSEMENTS ANNEXES
Motard FAMSB

ANIMATEUR
Eric LE BALCH

LIAISONS RADIO & SONORISATION,
TREGOR SONO

INFORMATIQUE
Pierrick DE LAVILLEMARQUE — Morgane BERDER -
Jean Yves GUILLERM

PODIUMS ANIMATION
CREDIT AGRICOLE — KERLOUAN & VILLE de LESNEVEN

MOYENS-VIDEO-PHOTO FINISH
Arnaud BOURHIS

PROTOCOLE
Ludovic BERDER—André KERRIOU

LIGNE D'ARRIVEE : Jean L Péron- L LE ROUX Jo UGUEN

FLECHAGE — DEFLECHAGE
Louis LE GOFF — Jean-Luc BODROS —
Christian GUIANVARC'H — Jean-Pierre-ELEOUEUET

RESPONSABLES DES DEVIATIONS
Albert LE VOURC'H - Michel MINGAN

PLAQUES DE CADRE & DOSSARDS
Patricia TEL

VEHICULES DE DEPANNAGE NEUTRE
VS Drennec Philippe TEL — Christian LE BAIL
CC Bourg Blanc Eric ARZEL

SERVICE MEDICAL
Médecin Olivier CORRE
Infirmier Jean Pierre SALOU
Ambulance Lesneven Assistance

SITE INTERNET Bruno LE MEE

VEHICULES Jean-Luc PERON—Philippe CLAUDIN

LIGNE D'ARRIVEE Jean-Luc PERON — Jo UGUEN

OUVERTURE DE COURSE
Voiture précurseur : Philippe-CLAUDIN
Voiture ouvreuse Jean Le VOURC'H—Daniel BIHAN

FIN DE COURSE
Car balai Ewen BERDER— Bernard PAGE
Car balai Pierre BOZEC — Guy CUFF

CHAUFFEURS OFFICIELS
Chauffeurs arbitre
Ludovic BERDER — Philippe GRALL —
Gilles-MARCHADOUR— Noel HAMON

Chauffeur animateur
Paul-BIANEIS

Chauffeur médecin
Goulven OLLIVIER

Chauffeurs presse
Frédéric MARTINEZ

Chauffeurs photographe
Henri CARADEC

Chauffeurs invités
Jean-Paul FAVE - Karl GOUILLOU
André KERRIOU — Pierre-Yves KERRIOU

RECEPTION : Jean Yves CLOAREC



Kerlouan

TPCLCL 2024 SAMEDI 30 MARS – 1^{ère} ETAPE EN LIGNE

DEROULEMENT DE LA JOURNEE



9H00	RECEPTION DU JURY DES ARBITRES	IREO – ROUTE DE PLOUIDER – LESNEVEN
9H15	VISITE DU CIRCUIT, DU LOCAL POUR LE CONTROLE ANTIDOPAGE PAR LE JURY DES ARBITRES	
10H00	OUVERTURE DE LA PERMANENCE	Mairie de Kerlouan
10H45	DEJEUNER DES COUREURS	LESNEVEN IREO ROUTE DE PLOUIDER
10H 11H15	REMISE DES PLAQUES DE CADRE ET DOSSARDS	Mairie de Kerlouan
11H30	REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS	KERLOUAN Salle Kerdiguemer
12h00	DEJEUNER des officiels et bénévoles	LESNEVEN IREO - ROUTE DE PLOUIDER
13H00	PRESENTATION DES EQUIPES PRESENTATION	PODIUM DEPART – Kerlouan Place de la mairie Suivant l'ordre remis dans LE DOSSIER des D.S.
13H40	MISE EN PLACE DES VEHICULES	Parking de la mairie et D10
13H59	DEPART FICTIF	Rue de la Cote des Légendes KERLOUAN
14H00	DEPART REEL	Sur la D10 à Kérénez Kerlouan
17H01 à 17H14	ARRIVEE PREVUE	KERNOUËS
17H30 17H45	CEREMONIE PROTOCOLAIRE	PODIUM ARRIVEE - KERNOUËS
	RECEPTION des invités et suiveurs	Salle communale de KERNOUËS
19H	DINER DES EQUIPES HEBERGEMENT DES EQUIPES	IREO LESNEVEN IREO – ROUTE DE PLOUIDER – LESNEVEN MFR – 9 RUE DE LA GARE – PLOUNEVEZ-LOCHRIST

REUNION DU JURY DES ARBITRES

MAIRIE de KERNOUËS

CONTROLE ANTIDOPAGE

MAIRIE de KERNOUËS

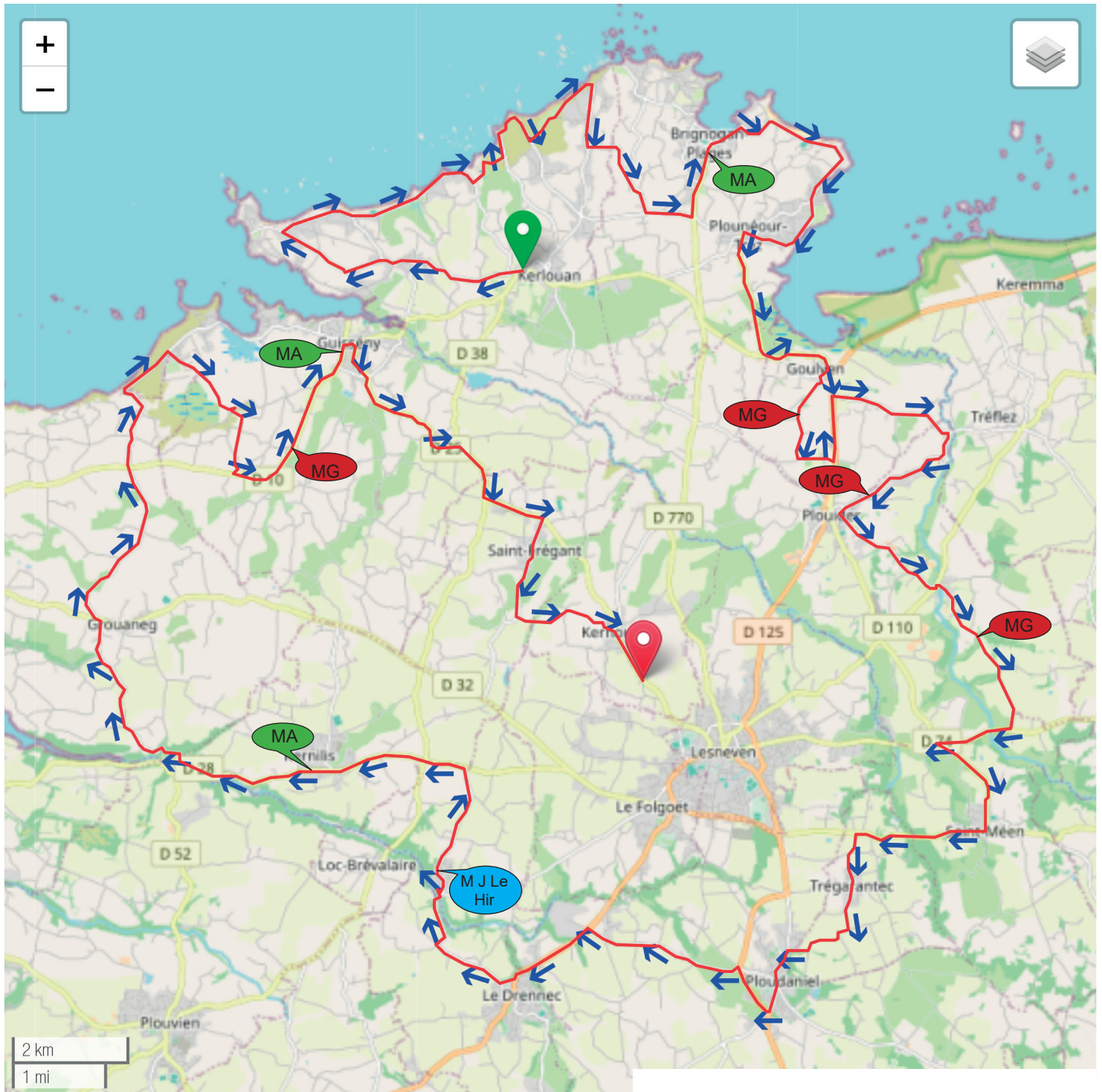
LISTE DES HOPITAUX

Centre Hospitalier Ferdinand Grall
Centre Hospitalier Universitaire de la Cavale Blanche
Polyclinique de Keraudren 29200 BREST

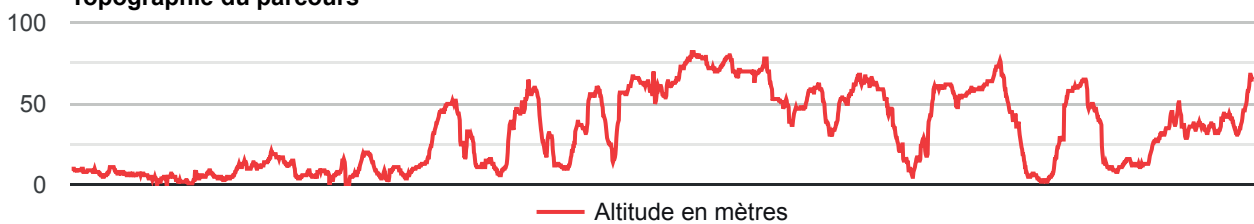
1 Rte Pencran – 29207 LANDERNEAU
Bld Tanguy Prigent – 29200 BREST
375 Rue Ernestine de Trémaudan

Tél : 02 98 21 80 00
Tél : 02 98 34 72 40
Tél : 02 98 34 29 29



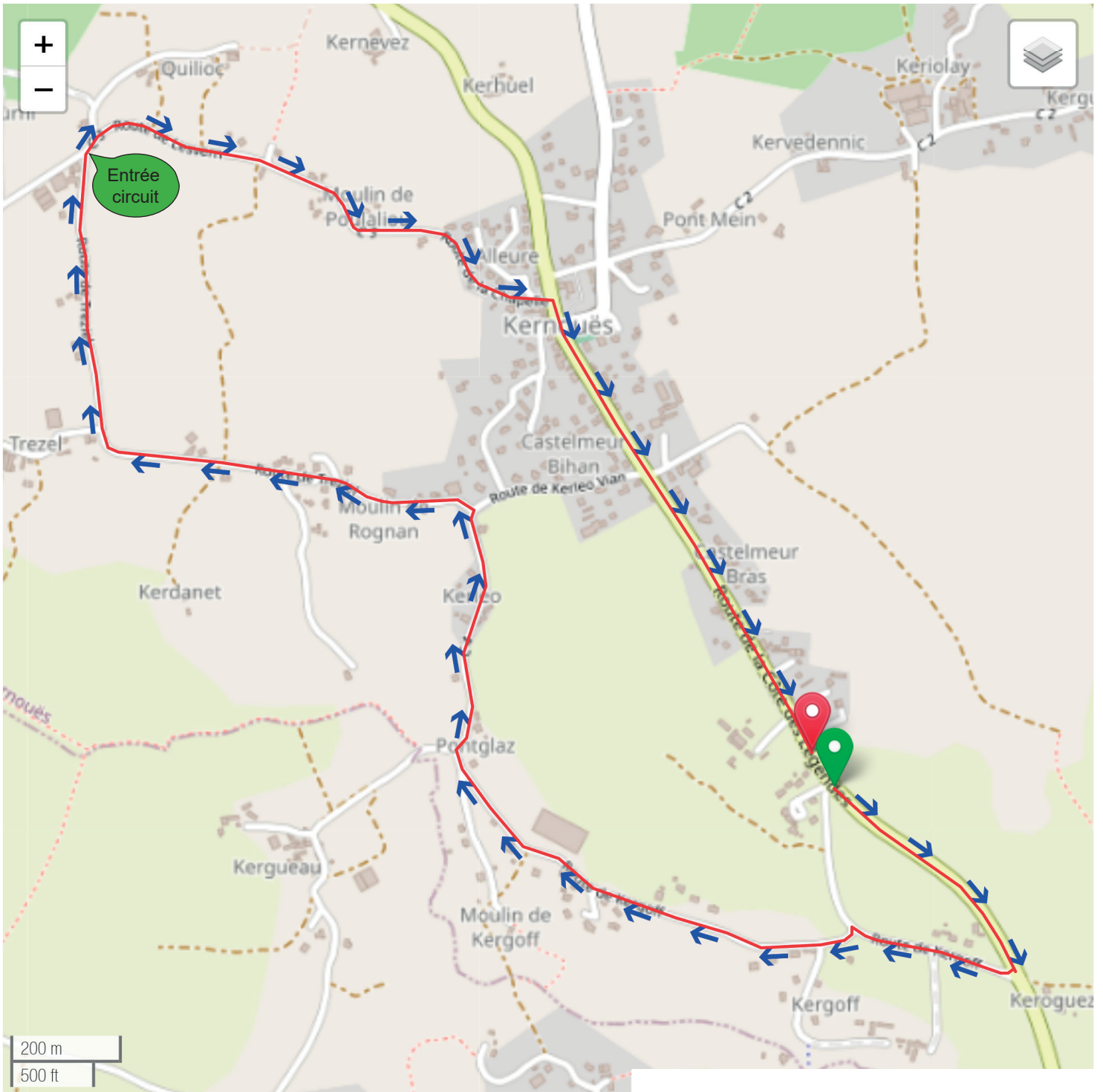


Topographie du parcours



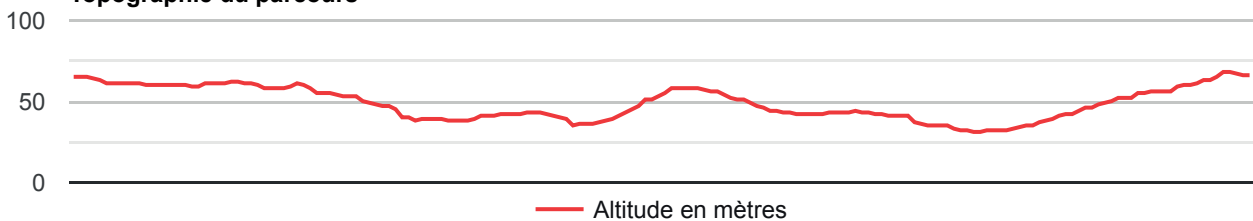


Kerlouan-Kernouës - circuit d'arrivée



Déviations des DS sur la droite 100 M avant la ligne

Topographie du parcours





TPLCL 2024 DIMANCHE 31 MARS – 2ème ETAPE
CONTRE LA MONTRE PAR EQUIPES
DEROULEMENT DE LA JOURNEE



Lesneven

06H45 PETIT DEJEUNER

IREQ – ROUTE DE PLOUIDER – LESNEVEN
MFR – 9 RUE DE LA GARE PLOUNEVEZ LOCHRIST

A partir de 08H30	Echauffement possible pour les concurrents	Place Victor HUGO
09H15	PREMIER DEPART CONTRE LA MONTRE PAR EQUIPES	AVENUE ROBERT SCHUMAN – LESNEVEN (près de la rue de la Fontaine)
10H15 à 10H18	DERNIERE ARRIVEE PREVUE	RUE DE LA LIBERATION – LESNEVEN
13H15	CEREMONIE PROTOCOLAIRE	PODIUM DEPART – PLACE DU CHATEAU – LESNEVEN
	REUNION DU JURY DES ARBITRES	MAIRIE – PLACE DU CHATEAU – LESNEVEN
	CONTROLE ANTIDOPAGE	COMPLEXE RENE BODENES – RUE DE L'HIPPODROME – LESNEVEN (près de la piscine Spadium)

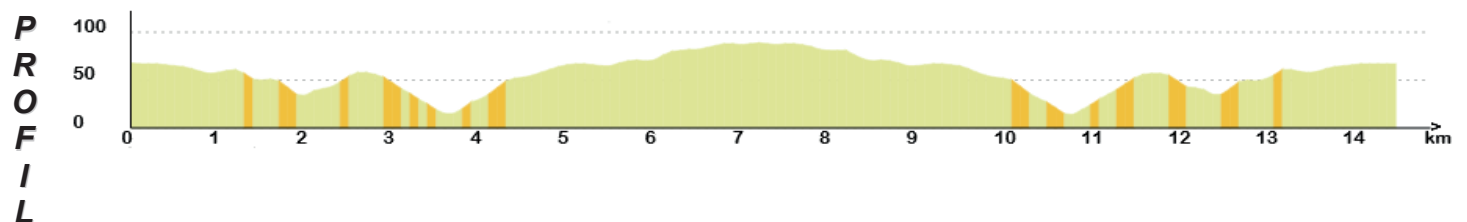
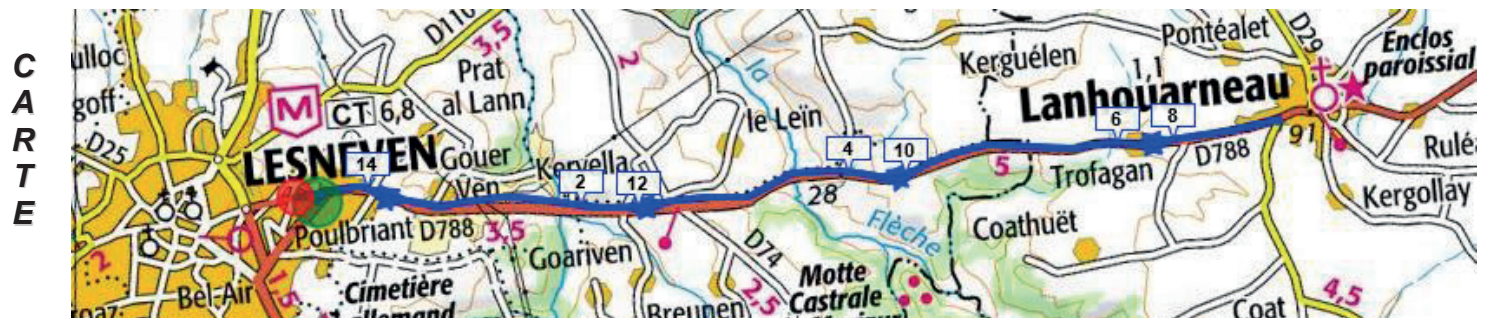
DETAIL DE L'ETAPE

43 km/h	46 km/h	LOCALITE TRAVERSEE LIEU DIT	Ville à ville	Km parcourus	Km à parcourir
09:15:00	09:15:00	DEPART – LESNEVEN – AVENUE ROBERT SCHUMAN		0,000	14,600
09:15:08	09:15:07	A droite – Rue de la Libération – Ilot directionnel – D788 ⇨ LANHOUARNEAU	0,100	0,100	14,500
09:15:25	09:15:23	Ilot directionnel	0,200	0,300	14,300
09:16:24	09:16:18	Ilot directionnel	0,700	1,000	13,600
09:18 :46	09:18:31	Intersection D74/D788	1,700	2,700	11,900
09:25 :20	09:24 :39	LANHOUARNEAU entrée agglomération – Demi-tour face à l'entrée de chez Tanguy, mur en briquettes rouges	4,700	7,400	7,200
09:25 :28	09:24/46	LANHOUARNEAU sortie agglomération	0,100	7,500	7,100
09:31 :45	09:30 :39	Intersection D74/D788	4,500	12,000	2,600
09:34 :07	09:32 :52	Ilot directionnel	1,700	13,700	0,900
09:34 :49	09:33 :51	Ilot directionnel	0,500	14,200	0,400
09:35 :22	09:34 :24	LESNEVEN – RUE DE LA LIBERATION – ARRIVEE	0,400	14,600	0,000

⚠ TOUT COUREUR DEPASSANT LA LIGNE MEDIANE SE METTRA AUTOMATIQUEMENT HORS COURSE.

PARKING VOITURES DEPART Sur l'avenue Schuman et place Victor Hugo **NE PAS** stationner sur les pelouses

DEVIATION MOTOS ET VOITURES Rue de la Libération, à droite rue Dom Michel Le Nobletz, rue Dr Pouliquen, rue Dr Laënnec





TPLCL 2024

**DIMANCHE 31 MARS – 3^{ème} ETAPE EN LIGNE
EPREUVE EN LIGNE**



Lesneven

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

11H00	DEJEUNER DES COUREURS	Ireo – ROUTE DE PLOUIDER – LESNEVEN
11H45	DEJEUNER DES OFFICIELS & SUIVEURS	Ireo - ROUTE DE PLOUIDER-- LESNEVEN
12H45 à 13H45	EMARGEMENT DES CONCURRENTS	PLACE DU CHATEAU LESNEVEN
13H45	MISE EN PLACE DES VEHICULE	PLACE DU CHATEAU – LESNEVEN
13H50	APPEL DES CONCURRENTS	PLACE DU CHATEAU – LESNEVEN
13H55	DEPART FICTIF	PLACE DU CHATEAU – LESNEVEN
14H00	DEPART REEL	D110 (Face au panneau fin 30km/h) – LESNEVEN

17H00
à
17H14

ARRIVEE PREVUE	RUE DE LA LIBERATION – LESNEVEN
----------------	--

17H30	CEREMONIE PROTOCOLAIRE	PODIUM ARRIVEE – LESNEVEN
--------------	------------------------	----------------------------------

REMISE DES COUPES ET RECOMPENSES SUIVIE - DU POT DE L'AMITIE	Halle de pétanque - LESNEVEN
---	-------------------------------------

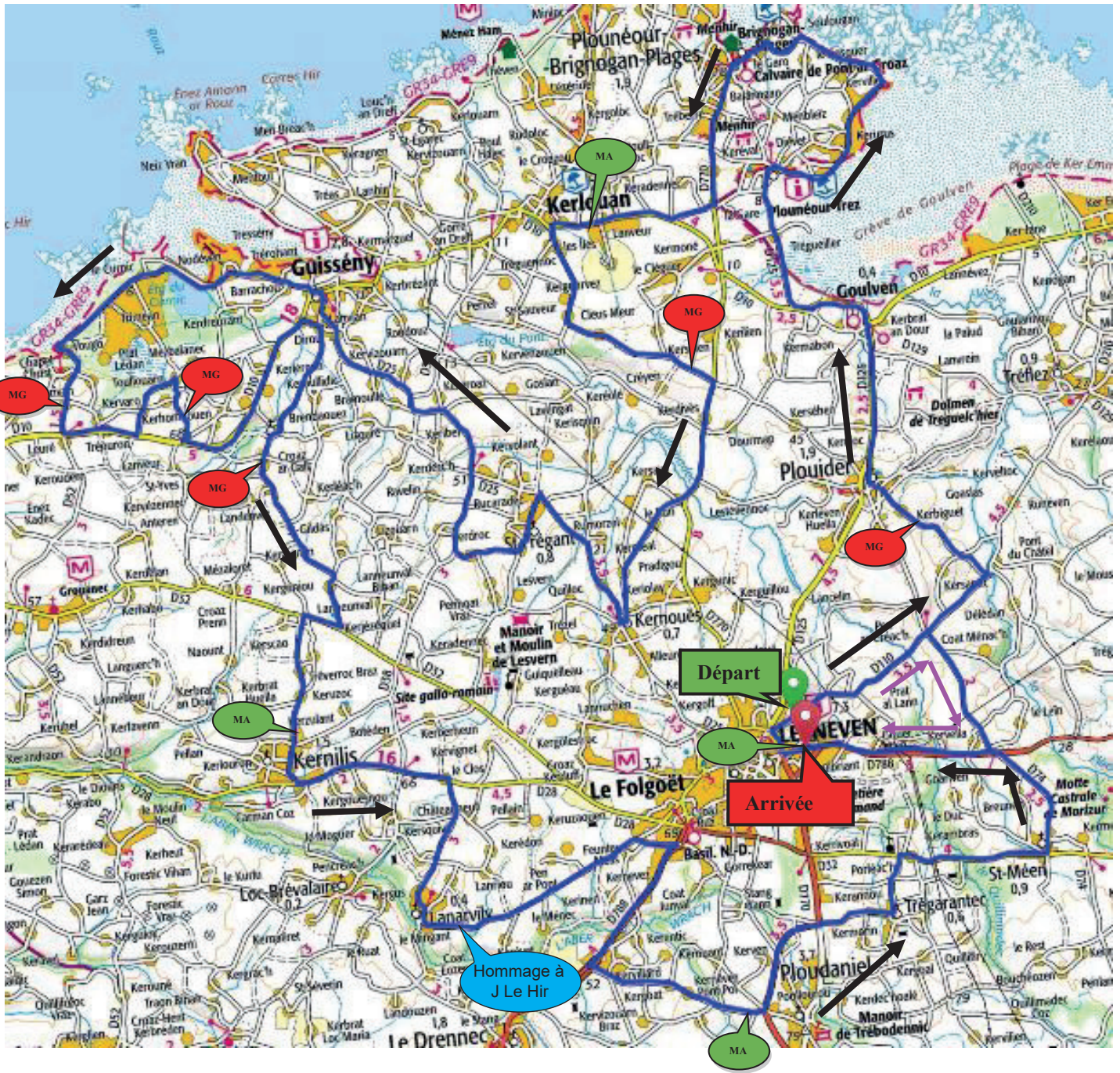
REUNION DU JURY DES ARBITRES	MAIRIE – PLACE DU CHATEAU – LESNEVEN
------------------------------	---

CONTROLE ANTIDOPAGE	COMPLEXE RENE BODENES – RUE DE L'HIPPODROME – LESNEVEN (près de la piscine Spadium)
---------------------	--

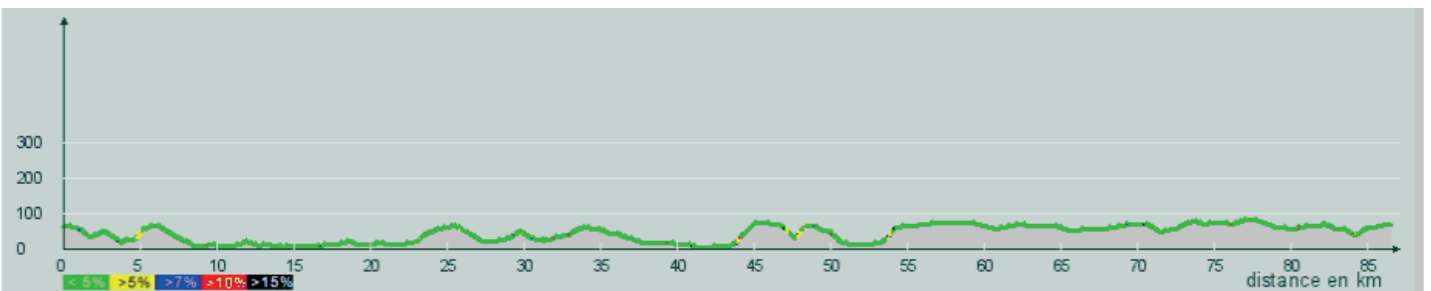


EPREUVE EN LIGNE

CARTE



PROFIL





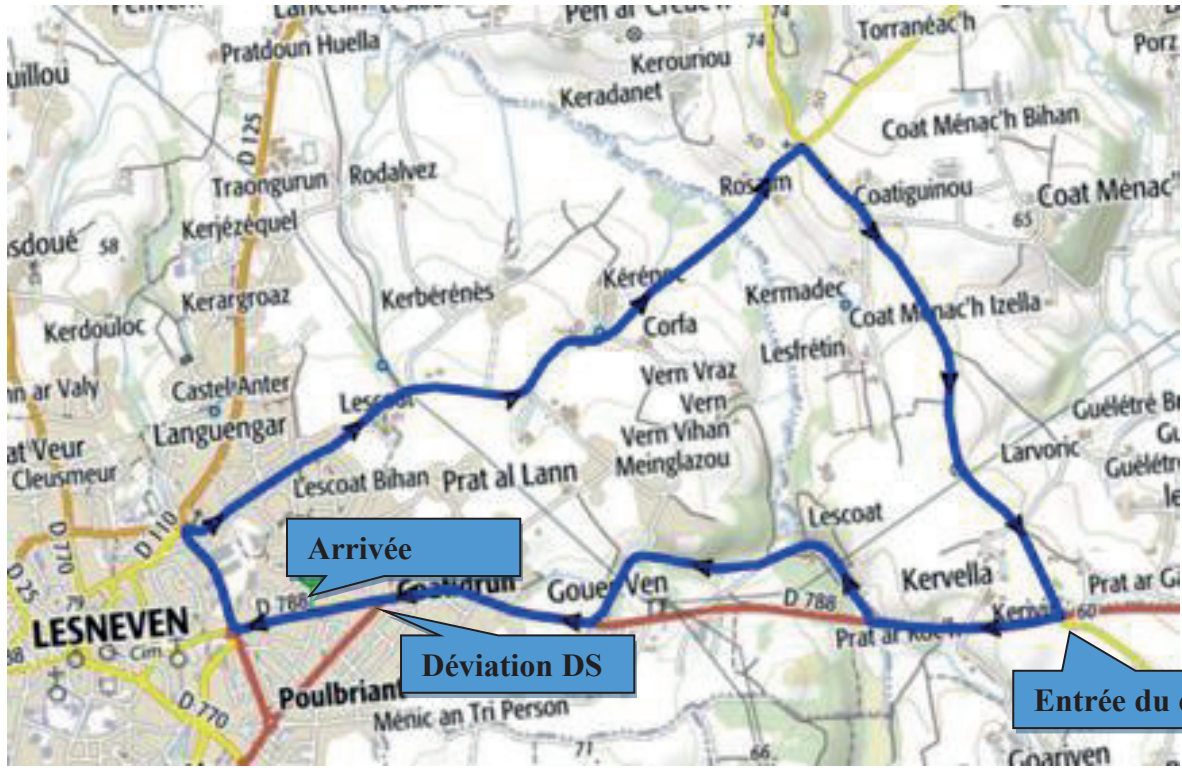
TPLCL 2024

DIMANCHE 31 MARS- 3^{ème} ETAPE EN LIGNE CIRCUIT D'ARRIVEE

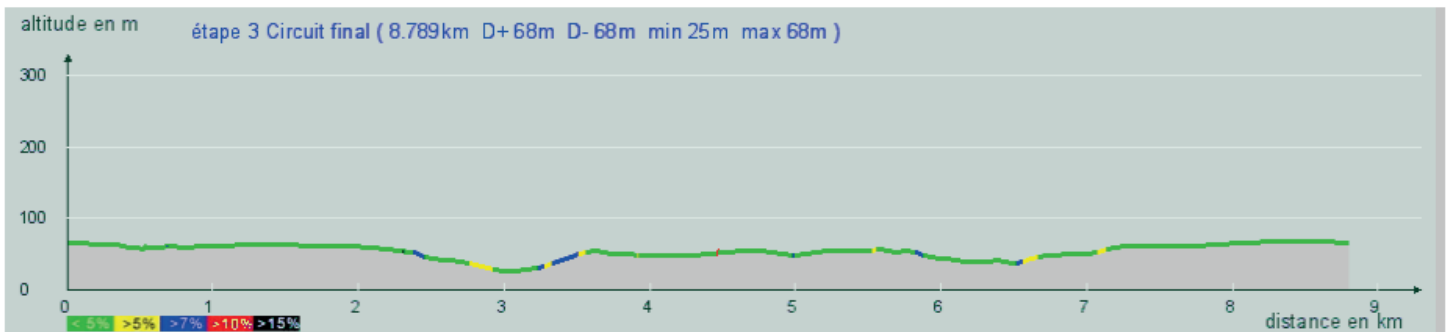


Lesneven

C
A
R
T
E



P
R
O
F
I
L



**ARTICLE 1 : ORGANISATION GENERALE**

Epreuve organisée par les AMIS DU VELO DU PAYS DE LESNEVEN COTE DES LEGENDES sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme, de **classe 2.12.5**. Cette épreuve se déroulera les **30 et 31 mars 2024**. Le contrôle technique est assuré par le VELO SPORT DRENNECOIS.

ARTICLE 2 : ETAPES

1^{ère} étape en ligne : Départ de Kerlouan et Arrivée à Kernoues – Départ fictif à 13H59 et départ réel 14H00

2^{ème} étape contre-la-montre par équipes : 14.600km – Lesneven-Lanhouarneau-Lesneven – Premier Départ à 09H15

3^{ème} étape en ligne : Lesneven-Lesneven – Départ fictif 13H55, départ réel à 14H00

ARTICLE 3 : PARTICIPATION

Cette épreuve sera disputée par un **maximum de 20 équipes de 6 coureurs (à moins de 4 coureurs l'équipe ne pourra pas prendre le départ.)** Cela ne concerne que le 1er jour lors des confirmations. Ces équipes seront soit de clubs, soit de sélections régionales, départementales, soit d'ententes entre clubs selon les règlements en vigueur, les coureurs d'une même équipe devront porter le même maillot. L'épreuve est ouverte aux coureurs des catégories **ELITE ET OPEN 1**.

Les équipes faisant **acte de candidature** devront le faire **par écrit avant le 9 mars** auprès des AMIS DU VELO DU PAYS DE LESNEVEN COTE DES LEGENDES (**André KERRIOU – 1, Cité Roz Avel – 29260 PLOUDANIEL**) **accompagné d'un chèque de caution de 200.00€**. Ce chèque sera encaissé si l'équipe se présente incomplète avec moins de 5 coureurs ou absente du départ ou si les plaques de cadre ne sont pas restituées en bon état à l'organisateur.

La **sélection définitive** sera faite pour le **10 mars**. Les équipes retenues et non retenues seront avisées par MAIL ou par courrier.

La **confirmation des engagements** devra être faite avant le **20 mars date de rigueur par le biais obligatoire du cycle web auprès du Comité de Bretagne de Cyclisme** au moyen d'un **bulletin d'engagement comportant 6 engagés** plus éventuellement 2 remplaçants avec **18 droits d'engagement à 9 € (soit 162.00€)**. Passée cette date, les organisateurs se réservent le droit de prendre les équipes laissées en réserve.

ARTICLE 4 : REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

Elle se déroulera le **samedi 30 MARS 2024 à 11H30** à KERLOUAN salle Kerdiguémer

ARTICLE 4 BIS : DROITS A L'IMAGE

Par son engagement, chaque compétiteur « autorise expressément les organisateurs de la course TPLCL » ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître prises à l'occasion de sa participation à la course, sur tous rapports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

ARTICLE 5 : RADIO TOUR

La fréquence radio tour est 157.550.

ARTICLE 6 : IDENTIFICATION DES COUREURS

Les dossards et plaques de cadre seront fournis par l'organisation. Ils seront remis contre présentation des licences à la permanence le **samedi 30 mars entre 10H30 et 11H15 à Kerlouan**. Les concurrents auront obligation de porter deux dossards sauf pour l'épreuve contre-la-montre par équipes où un seul dossard sera autorisé.

Les plaques de cadre seront à rendre à l'organisateur à l'issue de l'épreuve le dimanche soir, (elle sera effectuée par une seule personne pour chaque équipe) ceci conditionnant la restitution du chèque de caution.

ARTICLE 7 : CONTROLES DE DEPART

Les coureurs et directeurs sportifs devront être présents aux contrôles de départ pour accomplir les formalités suivantes :

- Présentation des équipes sur le podium lors de la 1ère étape (60 mn avant le départ),

La fermeture du contrôle des départs se fera 15 minutes avant celui-ci.

ARTICLE 8 : CONDITIONS DE COURSES

Les épreuves se dérouleront dans le respect de l'arrêté préfectoral. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de nonrespect de cet arrêté.

ARTICLE 9 : CLASSEMENTS**9-1 CLASSEMENT INDIVIDUEL AU TEMPS (MAILLOT OR)**

Il sera attribué à celui qui totalisera le meilleur temps au cumul des résultats. Il s'obtient par l'attribution des temps enregistrés par le chronométrateur officiel ; suivant la réglementation FFC.

9-2 CONTRE LA MONTRE PAR EQUIPES

Le temps est retenu sur le 3ème coureur. Les départs seront donnés toutes les 3 minutes (premier départ 9H15). L'ordre de départ du contre-la-montre par équipes sera l'ordre inverse du classement général par équipes à l'exception de celle du leader du classement général individuel qui partira la dernière.

Il sera pris en compte pour le classement général individuel le temps réel de l'équipe

éventuellement plafonné selon le barème ci-dessous, par rapport au temps de la première équipe.

Classement de l'équipe	Plafond en secondes	Classement de l'équipe	Plafond en secondes	Classement de l'équipe	Plafond en secondes	Classement de l'équipe	Plafond en secondes
1	0	6	30	11	55	16	80
2	10	7	35	12	60	17	85
3	15	8	40	13	65	18	90
4	20	9	45	14	70	19	95
5	25	10	50	15	75	20	100

Pour les coureurs distancés par leur propre équipe, la formule suivante sera appliquée : temps de leur équipe retenu pour le classement général individuel plus l'écart de temps entre le coureur lâché et son équipe.



TPLCL 2024

REGLEMENT SPORTIF



9-3 CLASSEMENTS MEILLEUR ANIMATEUR (MAILLOT VERT) ET MEILLEUR GRIMPEUR (MAILLOT A POIS)

Pour chaque classement animateur et grimpeur, les points seront attribués de la façon suivante :

Place	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
Points	5	3	2	1

		CLASSEMENT ANIMATEUR		CLASSEMENT GRIMPEUR	
		KM	LIEU DIT	KM	LIEU DIT
1ère étape en ligne	1 ^{er} classement	16,300	Brignogan AV G De Gaulle au STOP	26,300	Goulven Kermaden face Rt Kerdudi
	2 ^{ème} classement	61,100	Kernilis D28 face à la Boulangerie	32,100	Plouider a Pen ar Ménez
	3 ^{ème} classement	78,600	Guissény face à la Mairie	37,700	Plouider Brondusval face Transfo
	4 ^{ème} classement	98,400	2 ^e Passage sur la ligne Kernouës	74,500	Guissény à l'intersection de croas torret
3ème étape en ligne	1 ^{er} classement	20,100	Face au complexe de Lanveur kerlou	5,400	Kerbiquet Plouider
	2 ^{ème} classement	59,900	Kernilis avant le stade	25,000	Rte de créach guennou croix mission
	3 ^{ème} classement	74,600	Ploudaniel face à la rte de Kervréac'h	45,000	Le Vougot Plouguerneau
	4 ^{ème} classement	94,900	2 ^e ème passage sur la ligne	48,100	Guibidic Guissény
	5 ^{ème} classement			54,000	Croas ar Gall Guissény

Départage : Plus grand cumul de 1ères places, de 2, de 3, de 4 puis la meilleure place du dernier sprint les concernant.

9-4 CLASSEMENT MEILLEUR JEUNE (MAILLOT BLANC)

Il sera attribué au coureur de la catégorie jeune (moins de 23 ans) qui totalisera le meilleur temps au cumul des résultats.

9-5 CLASSEMENT MEILLEUR OPEN 1 (MAILLOT FUCHSIA)

Il sera attribué au coureur OPEN 1 qui totalisera le meilleur temps au cumul des résultats.

9-6 CLASSEMENT PAR EQUIPES

Le classement général par équipes sera déterminé par l'addition quotidienne des temps des 3 premiers concurrents de chaque équipe.

9-6 BIS

Pour le CLM par équipes le temps réel de chaque équipe sera pris une seule fois sans tenir compte de la compensation.

ARTICLE 10 : GRILLES DE PRIX CLASSEMENTS ETAPES

Samedi 30 mars – Etape en ligne :	610/20
Dimanche 31 mars – Contre-la-montre par équipes :	305/10
Dimanche 31 mars – Etape en ligne :	610/20
CLASSEMENTS GENERAUX	915/20

⇒ meilleur animateur (maillot vert) :	1 ^{er} : 100 €	2 ^{ème} : 50€	3 ^{ème} : 30€	
⇒ meilleur grimpeur (maillot à pois) :	1 ^{er} : 100 €	2 ^{ème} : 50€	3 ^{ème} : 30€	
⇒ meilleur jeune (maillot blanc) :	1 ^{er} : 100 €	2 ^{ème} : 50€	3 ^{ème} : 30€	
⇒ meilleur OPEN 1 (maillot fuchsia) :	1 ^{er} : 100 €	2 ^{ème} : 50€	3 ^{ème} : 30€	
⇒ par équipe :	1 ^{er} : 150 €	2 ^{ème} : 70€	3 ^{ème} : 50€	4 ^{ème} : 30€
⇒ 1 ^{er} Breton :	1 ^{er} : 100 €	hommage Jean Le Hir : 100€ - 50€ et 30€		

9-7 CLASSEMENT MEILLEUR BRETON (Maillot noir/hermines blanches)

Le maillot du meilleur breton sera également décerné à l'issue de chaque étape. Il sera remis au meilleur breton du classement général. Sera considéré comme Breton le coureur licencié dans un club du comité de Bretagne.

9-8 HOMMAGE JEAN LE HIR

A : LANARVILY (classement sur 2 sprints, samedi et dimanche)

ARTICLE 11 : DELAI DE MISE HORS COURSE

En ce qui concerne les étapes en ligne, le délai d'élimination est fixé à 15% du temps du vainqueur. Pour le contre-la-montre par équipes, ce délai sera de 25%.

ARTICLE 12 : ASSISTANCE AUX EQUIPES

L'organisation mettra à disposition des coureurs deux véhicules de dépannage neutre. A charge pour les équipes de fournir les roues pour assurer le dépannage.

ARTICLE 13 : CONTROLE ANTIDOPAGE

En cas de contrôle antidopage, l'affichage des numéros de dossards se fera au podium arrivée dans les délais impartis par la réglementation F.F.C. Les coureurs devront prendre connaissance de cet éventuel contrôle avant de quitter le circuit.

ARTICLE 14 : CEREMONIES PROTOCOLAIRES

Les concurrents bénéficiant d'un classement devront se rendre au podium dans les 10 minutes suivant l'arrivée pour participer à la cérémonie protocolaire et cela en tenue de course. Tout concurrent refusant d'y participer se verra sanctionné conformément aux règlements. **Pour bénéficier des prix spéciaux, les lauréats devront être présents lors des cérémonies et à la remise finale des récompenses.**

A chaque arrivée d'étape, un maillot de leader sera remis au 1^{er} du classement général au temps, au 1^{er} du classement des animateurs, au 1^{er} du classement des grimpeurs (sauf pour contre-la-montre par équipe), au 1^{er} de la catégorie jeune, au premier de la 2^{ème} catégorie, au premier Breton. Il ne pourra y avoir de cumul de maillots, si un coureur a déjà un maillot c'est le second qui viendra au protocole pour recevoir le maillot, l'ordre prépondérant des maillots étant établi comme suit :

1 – général au temps, 2 – animateur, 3 – grimpeur, 4 – jeune, 5 – OPEN 1, 6 – meilleur Breton

Devront être présents lors des cérémonies protocolaires :

- 1^{ère} étape : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} de l'étape, les porteurs des maillots or, vert, à pois, blanc, fuchsia, noir/hermine et la meilleure équipe
- 2^{ème} étape : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} équipes, les porteurs des maillots or, vert, à pois, blanc, fuchsia, noir/hermine et la meilleure équipe
- 3^{ème} étape : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} de l'étape, les porteurs des maillots or, vert, à pois, blanc, fuchsia, noir/hermine et la meilleure équipe

La remise finale des récompenses se fera le **dimanche 31 mars à 18 heures** à la halle de pétanque place Camarthen à Lesneven. Devront être présents lors de cette cérémonie ; les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} du classement général au temps, les porteurs des maillots vert, à pois, blanc, fuchsia, noir/hermine, la meilleure équipe, les vainqueurs de chaque étape. **Les leaders devront impérativement porter leur maillot. Et chaque compétiteur devra porter impérativement sa tenue de coureur cycliste.**